# TEC120 - Comptabilité approfondie

## Présentation

### Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (https://www.francecompetences.fr/) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (https://www.francecompetences.fr/) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les modalités d'exercice de la profession, ses missions et ses responsabilités.

- Expliquer les rôles des organisations professionnelles et le statut de leurs membres.

- Appliquer les règles déontologiques à respecter par les experts-comptables et les commissaires aux comptes, dans une situation donnée.

- Identifier les normalisateurs internationaux et nationaux, analyser leurs rôles.

- Positionner le Plan comptable général (PCG) dans le contexte évolutif de la normalisation internationale.

- Identifier les principes fondamentaux de la comptabilité et justifier le rôle d'un cadre conceptuel.

- Citer les référentiels comptables applicables en France.

- Caractériser les différentes catégories d'actif.

- Exposer les conditions d'activation.

- Exposer les principes d'évaluation des actifs.

- Identifier et distinguer les immobilisations corporelles et incorporelles.

- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations corporelles et incorporelles.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des stocks.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

Mis à jour le 28-05-2024

**Code : TEC120**

Unité d'enseignement de type cours

14 crédits

**Responsabilité nationale :**
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Aurélie TRAN

**Contact national :**

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe

- Identifier et caractériser les différentes catégories d’actifs financiers.

- Exposer et appliquer les règles d’inscription à l’actif, d’évaluation et d’enregistrement des titres.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l’entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les règles relatives aux opérations de variation des capitaux propres des sociétés selon leur forme juridique.

- Analyser les opportunités et les risques d’une modalité d’augmentation de capital, et/ou d’affectation du résultat.

- Évaluer et comptabiliser les variations de capitaux propres dans les comptes individuels.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

Caractériser les différentes catégories de passif.

- Exposer et appliquer les conditions d’inscription au passif.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les traitements comptables relatifs au rattachement des charges et des produits.

- Évaluer et comptabiliser les opérations citées et plus particulièrement celles se déroulant sur plusieurs exercices.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer les spécificités propres aux associations et aux collectivités territoriales.

- Citer les principales particularités comptables des associations et des collectivités territoriales.

- Évaluer et comptabiliser les principales opérations.

# Programme

## Contenu

**Partie 1. Profession et normalisation comptable**
Titre 1. Profession comptable
Titre 2. Normalisation comptable
**Partie 2. Actif**
Titre 1. Principes généraux

Titre 2. Immobilisations corporelles et incorporelles
Titre 3. Stocks
Titre 4. Actifs financiers

**Partie 3. Passif**

Titre 1. Capitaux propres

Titre 2. Passif externe

**Partie 4. Charges et produits**

**Partie 5. Entités spécifiques**

## Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

- Examen final écrit d'une durée de 3 heures.

- Coefficient : 1

- Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.